



PONT-A-CELLES



Wallonie

Dossier n° : PU/2024/074

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **Monsieur DESHAYES Cédric**, domicilié **rue Arthur Dubois 16 à 6230 Viesville**.

Le terrain concerné est situé **rue Arthur Dubois à 6230 Viesville** et est cadastré **Viesville (7) section B n° 497D**.

Le projet consiste en **la construction d'un hangar de stockage et l'aménagement d'un parking**.

Le projet s'écarte du **Guide Communal d'Urbanisme zone 'A4. Aire des constructions semi-continues de type villageois'** sur les points suivants :

- **Clôture** : la mise en œuvre d'une palissade en béton d'une hauteur de 3m et la mise en œuvre de « L » en béton ;
- **Emprise au sol** : la profondeur maximale hors-sol du volume principal est supérieure à 10m ;
- **Recul avant** : le recul avant du volume principal est supérieur à 4m par rapport à l'alignement.

Le dossier peut être consulté dans les locaux de l'Administration communale, Place Communale 22 à 6230 PONT-A-CELLES, les jours ouvrables suivants :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 11h45.

Des informations complémentaires sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Cadre de Vie (Mmes Adélaïde CAMBIER et Laura GOLARD - Tél. 071/84.90.65) de l'Administration communale de Pont-à-Celles.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer par courrier ordinaire du **14 janvier 2025** au **28 janvier 2025** au Collège communal à l'adresse suivante : Administration communale de Pont-à-Celles, Place Communale, 22 à 6230 Pont-à-Celles.

Date d'affichage de l'annonce : **le 09/01/2025**

A Pont-à-Celles, le 18 décembre 2024

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Le Bourgmestre,

Philippe KNAEPEN